

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 36

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

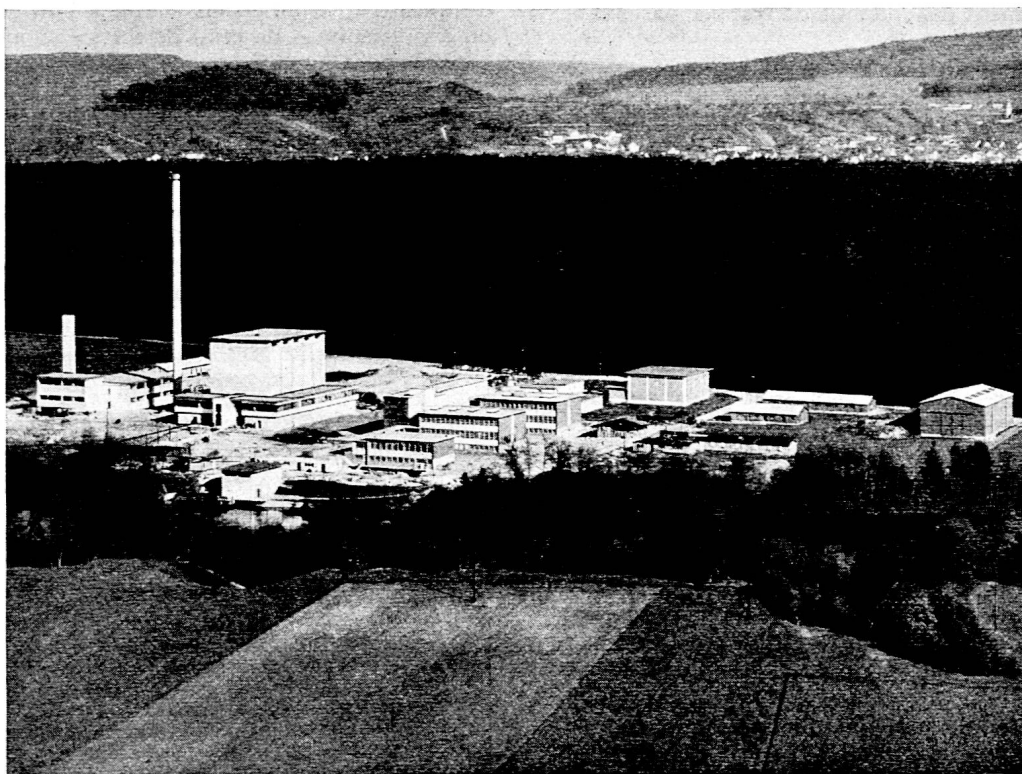
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

CENTRE SUISSE DE WÜRENLINGEN

VOIR PAGE 593



Vue d'ensemble du centre suisse de réacteurs de recherches. A gauche, avec une petite cheminée rectangulaire, le laboratoire chaud, puis le bâtiment de Diorit avec sa grande cheminée cylindrique; en face, le bâtiment en fer à cheval de la physique, métallurgie et chimie; au fond, près des arbres, le bâtiment du Saphir avec le baraquement des cantines; derrière on distingue l'Aar au premier plan.

Partie corporative

VAUD

Des collègues courageux

Ce sont nos collègues primaires de Château-d'Oex qui, à la suite d'une vague de délits commis par des écoliers, ont réagi avec une grande fermeté et une certaine violence, en s'adressant publiquement aux parents, aux autorités scolaires et à l'autorité communale, leur demandant avec insistance de les « aider à redresser une situation gravement compromise ». (Il y a eu des vols aux vestiaires de la piscine et du tennis ; au minigolf ; à l'étalage lors de la foire ; dans deux magasins de la place ; d'une somme de 410 francs ; d'un petit char de pommes... De grands écoliers initiaient les petits au vol... Des enfants ligotés ont été déshabillés par des camarades...)

La « résolution » de nos collègues a paru intégralement dans le « Journal de Château-d'Oex » du 2 octobre 1959. Parce qu'assez longue, nous ne la reproduisons pas ici ; disons seulement qu'elle insiste pour que des mesures soient prises, la surveillance renforcée, les règlements appliqués, la répression sévère et efficace.

Nous félicitons sans réserve nos collègues. D'abord pour leur courage à rendre cette résolution publique : sachant qu'ils sont dans le droit, dans le juste, qu'ils s'appuient sur des faits précis, ils ne craignent pas les remous que suscitera à coup sûr leur initiative. Aussi parce qu'ils ont pris leur décision à l'unanimité, ce qui n'a certainement pas manqué de frapper parents et autorités.

Enfin parce qu'ils attirent l'attention sur le problème. Une fois de plus... car ils ne sont pas les premiers. Mais jusqu'à présent, on ne parlait que de J3 et de blousons noirs : c'était la France ; de teddy-boys : c'était l'Angleterre ; de Halbstarcken : c'était l'Allemagne ; de vitelloni : c'était l'Italie ; de hooligans : c'était l'Amérique... C'était d'ailleurs, c'était loin, c'était à l'étranger. « Ça » ne pouvait pas venir chez nous. La Suisse ? c'est propre, c'est immunisé, on peut y dormir en toute quiétude...

Pourtant, si nous nous réveillions maintenant, il serait déjà trop tard. Parce que réveillés brutalement, nos collègues de Château-d'Oex sont allés au plus pressé : la répression. Et ils ont raison. Mais il faudra — il faut sans tarder — s'attaquer à la racine du mal. Le corps enseignant agissant seul n'arrivera à rien — nos collègues l'ont bien senti, qui ont appelé au secours les parents et les autorités. La société entière devra s'y intéresser. Qui, quoi, la décidera ?

Certes, des efforts sont faits, des réalisations fonctionnent : pensons aux innombrables mouvements de jeunesse. Mais leurs actions sont-elles concertées ? S'adressent-ils aux milieux qui en ont le plus besoin ?

Le mal est-il si grave ? dira-t-on. — Combien faut-il de brebis galeuses pour contaminer un troupeau ? Et puis, voici ce qu'on pouvait lire dans la presse du 7 octobre (je résume) : Une lettre, adressée par un pasteur de l'endroit au Conseil communal de Vallorbe, demande un renforcement de la surveillance des enfants, qui fréquentent cinéma, théâtre et établissements publics, souvent à des heures indues. La surveillance sera accrue ; les parents se voient les premiers invités à redoubler de vigilance, et les autorités civiles et scolaires à seconder la police.

Pour le Comité central : P. B.

Dans le cadre

des cours de français de Crêt-Bérard sont prévus :

Lundi 19 octobre à 20 h. 30 à Crêt-Bérard

RÉCITAL CHANT ET PIANO

Les deux artistes que nous avons pressentis s'étant récusés, nous avons retenu Mme Simone Mercier, chanteuse, et M. André Mercier, son accompagnateur, tous deux professeurs. Le nom de Mme Mercier est déjà fort connu, puisqu'elle s'est produite plusieurs fois à la radio et qu'elle a interprété les soli de nombreuses œuvres profanes et religieuses pour orchestres et pour chœurs.

Mardi 20 octobre à 20 h. 30 à Crêt-Bérard

CONFÉRENCE H. RIEBEN

M. Rieben — conférencier dont la valeur n'est plus à relever — parlera d'une actualité qui nous touche de près : « Europe 59 ».

Mercredi 21 octobre à 14 h. 30 à Crêt-Bérard

« LE JEU DU FEUILLU »

Cette œuvre toujours appréciée d'E. Jaques-Dalcroze sera donnée par les élèves des écoles de Saint-Prex.

Des collègues non inscrits aux cours de Crêt-Bérard désiraient certainement goûter à l'un ou à l'autre — ou à plusieurs — de ces « desserts » : nous les invitons cordialement à venir nous rejoindre pour ces agréables moments. Nous pensons tout particulièrement aux collègues de Montreux, de Vevey, de Lavaux, de Lausanne, et du Jorat ; mais il est bien entendu qu'on peut y venir de tout le canton.

A ceux qui passeront une soirée à Crêt-Bérard, nous offrons encore la possibilité d'y prendre le souper, prévu pour 19 heures (prix : 4.50 francs). Mais qu'ils veuillent bien alors **s'inscrire, par téléphone**, jusqu'à midi au plus tard.

Le Comité central.

Causerie

M. L. BOURGEOIS, inst. retr. à Lucens, est à disposition des sections S.P.V. pour vivante causerie :

CÉSAR et LA CONQUÊTE DES GAULES

Conditions modérées.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : Des collègues courageux. — Dans le cadre des cours de français de Crêt-Bérard. — Causerie. Cercle lausannois des maîtresses enfantines. — Rappel. — Belle jeunesse I — Association vaudoise des Directeurs de chant. — Impressions de Mariazell. — Genève : Indiscrétion de journalistes. Cours de culture physique et de jeux. — Le concours d'admission aux études pédagogiques. — Visite des travaux d'agrandissement de l'aéroport de Cointrin. — Cartel genevois HSM. — Assemblée générale du Syndicat chrétien de l'enseignement. — † Emile Paquin. — Neuchâtel : Cartel syndical cantonal neuchâtelais. — Errata — Jura bernois : Cours de pédagogie curative. Cours de manipulation pour l'enseignement des sciences naturelles. Divers : SSMG. — Deux filles et... des fleurs.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : J.-J. Dessoulavy : L'Italie. — J. Juillard : La Suisse et l'énergie nucléaire. — E. von Arx : A propos de l'enseignement du dessin artistique.

Cercle lausannois des maîtresses enfantines

Voici l'automne et toutes les activités qui reprennent ; afin de nous sentir unies devant les joies et les difficultés de notre travail, nous vous proposons une rencontre familière et accueillante le vendredi 30 octobre à 16 h. 30 au Salon rose du Café du théâtre.

Une surprise vous y attend, ou plutôt quarante-six surprises en couleurs, fruits de la conférence de M. René Berger. Venez vous exclamer et choisir le Chapeau jaune d'une paysanne de van Gogh ou la barque bleue d'une mosaïque de Ravenne. Nous vous attendons avec impatience !

Le Comité.

Rappel

Le stamm des maîtresses enfantines a toujours lieu le premier vendredi du mois, dès 16 h. 30, au Central. Ne l'oubliez pas.

Belle jeunesse !

C'est celle que nous avons eu le plaisir d'entendre à la Cathédrale le 26 septembre dernier, lors du concert donné par l'Ecole normale, sous la direction de Robert Piguët. Des plumes compétentes ont dit ce que fut ce concert. Pour nous, c'est avec émotion que nous avons pénétré dans le grand sanctuaire où tant de visages amis se saluaient, comme dans une rencontre de famille ; que nous avons senti la ferveur de ces jeunes et de leur chef ; que nous avons vu se lever pour chanter cette belle jeunesse, dont le privilège est grand de louer Dieu par de si grande et si belle musique.

Nous remercions très chaleureusement M. Zeissig, directeur de l'Ecole normale, d'avoir gracieusement invité le Comité de la Société pédagogique vaudoise.

M. N.

Association Vaudoise des Directeurs de chant

La traditionnelle journée de cette société aura lieu le **mercredi 21 octobre dès 8 h. 45** à la Grande Salle rénovée de l'Ecole normale. Le programme en sera particulièrement riche et intéressant.

Il comprend le matin, après une courte séance administrative :

« Problème actuel de la création musicale », conférence de M. C. Regamey, professeur.

Un récital de flûte par Mme Tille-Moret, accompagnée au piano par M. W. Rochat.

L'après-midi : M. H. Lang, professeur, parlera de « Sociétés chorales et critiques musicaux. Examen de conscience et obligations réciproques. Le match des chroniqueurs musicaux. »

Enfin, sous la conduite de Maurice Pittier, le chœur des participants interprétera une œuvre inédite.

Collègues, nous espérons vous voir nombreux assister à cette journée. Tous ceux qui ne font pas encore partie de notre association peuvent s'inscrire à l'entrée.

Tous renseignements auprès du secrétaire Pierre Arn, Vinet 29 Lausanne Tf. 25 67 39.

Impressions de Mariazell

CENTRE D'ÉTUDES INTERNATIONAL

Ces quelques vingt jours de séjour en Autriche sont pour moi inoubliables, et je suis revenu enthousiasmé de ce camp. C'était mon premier voyage à l'étranger et j'en garde un excellent souvenir ; nous avons eu le privilège, mes camarades et moi, de traverser les plus belles régions de l'Autriche, par un temps splendide.

A Vienne, à l'Auberge de Jeunesse comme durant le tour de ville en car, les premiers liens d'amitié se sont créés, et ces liens se sont renforcés et resserrés chaque jour davantage pendant toute la durée du camp de Mariazell.

A la cérémonie d'ouverture du camp, nous avons été accueilli par les hautes personnalités de la Croix-Rouge de la Jeunesse autrichienne et par le maire de Mariazell, qui nous ont expliqué les raisons et les buts de notre présence. Nous avons alors compris la grande idée de la Croix-Rouge, qui abolit toutes les différences, qui efface tout reste de ressentiment entre des nations qui furent ennemies pendant la guerre.

La Norvège, la Suède, la Finlande, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse étaient représentées ; presque toutes les jeunes filles avaient revêtu leur costume folklorique pour l'occasion et certains garçons un uniforme, mais Jeanne et moi, nous étions les seuls qui formions un couple costumé : nous remportâmes un certain succès.

Pendant la première partie de notre séjour à Mariazell nous n'avons pas été gratifiés d'un temps bien ensoleillé, il a presque toujours plu, mais le moral est resté très haut. Ce temps maussade se prêtait d'ailleurs fort bien aux cours de premiers soins et d'hygiène. Au début, nous avons échangé nos différents points de vue sur les tâches et les buts de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans les six pays cités plus haut.

En Scandinavie, la Croix-Rouge de la Jeunesse a pris beaucoup d'envergure ; elle attache beaucoup d'importance au secourisme, qui est pratiqué à grande échelle à l'école ou dans des locaux de la Croix-Rouge. Les Juniors portent généralement un uniforme.

En Finlande, la CRJ est également très développée ; soit elle dépend de l'école ou alors elle exerce son activité indépendamment de celle-ci ; la Finlande n'était représentée que par une seule jeune fille.

En Allemagne, la CRJ se rattache essentiellement à l'école ; la participation est libre. Dans les classes se donnent des cours d'hygiène et de premiers soins ; les juniors pratiquent le secourisme et aident à la prévention des accidents de la circulation.

La CRJ autrichienne dépend de l'école ; chaque mois les membres versent une modeste contribution : « Der Opfergroschen ». La tâche principale est l'aide aux malheureux ou aux sinistrés de catastrophes, qui trouvent ainsi un appui financier. En outre, l'OJRK répand des conseils d'hygiène dans les classes, sous forme de slogans, d'affiches.

De ce bref coup d'œil sur les organisations de la CRJ dans ces cinq pays, je puis remarquer qu'en Suisse, dans les classes, nous devrions développer davantage l'enseignement de l'hygiène pratique et du secourisme. Je crois qu'il faudrait aussi faire connaître dans une plus large mesure la Croix-Rouge de la Jeunesse dans les Ecoles normales, afin que les instituteurs puissent exercer pleinement leur travail pour la CRJ et leurs élèves avec eux.

Pendant toute la durée du camp, nous avons suivi un cours d'hygiène pratique et de premiers soins, donné par Mlle la doctresse Helga Rassel, de Vienne. M.

A vendre, avec forte réduction, un excellent projecteur cinématographique sonore, utilisé quelques heures seulement. Garantie 3 mois. S'adresser à l'Administration du Journal ou au (032) 2 84 67.

Franz Rautek, professeur de sport à Vienne, nous a enseigné les diverses façons de soulever et de transporter des blessés ; il nous a également appris à faire différents nœuds. Je dois dire que, personnellement, j'ai eu l'occasion d'apprendre beaucoup de choses intéressantes.

Sous la direction du professeur de dessin Walter Tomasch, de Vienne, nous avons tous collaboré à l'achèvement de trois albums, chacun contenant deux ou trois pages sur chaque pays représenté.

Le soir, à tour de rôle, chaque pays a présenté une soirée récréative typique ; toutes furent des réussites et furent vivement applaudies. Notre « soirée suisse » fut agrémentée de chants, de disques, de chansons à la guitare, de projections lumineuses montrant des scènes de la Fête des Vignerons de 1955, ou des paysages et des cités touristiques. Elle se termina par une dégustation très appréciée de fromages et de chocolats suisses, puis par des jeux amusants.

Un après-midi, nous avons eu la visite d'un repré-

sentant de la Croix-Rouge américaine qui nous a entretenu du brûlant problème des réfugiés et plus particulièrement de la situation tragique qu'il a rencontré en Algérie, en Tunisie et au Maroc.

Pendant la dernière partie du camp, le beau temps était revenu, nous avons profité de faire des excursions et en particulier un grand tour en autocar dans la Wachau, dans les endroits pittoresques des bords du Danube, tel que Melk, Dürnstein, Krems.

Et le camp s'est terminé par un beau feu... trop tôt, hélas ! Adieu, les beaux jours de vacances... adieu !

Je terminerai par cette impression d'une dame écossaise qui nous a dit, pendant le voyage du retour, que l'avenir était entre les mains de la jeunesse, et qu'il était bon que les jeunes de différents pays puissent se rencontrer. Je suis sûr que le camp international 1959 de Mariazell a pleinement atteint son but et que chaque participant y a servi la noble cause de la Croix-Rouge : la paix et la compréhension entre les peuples.

Georges Ray — Normalien.

GENÈVE

Indiscrétion de journalistes ?

Ce ne serait pas la première, mais pourtant celle-ci nous touche de près et il convient d'apporter à tous les membres de l'U.I.G. un éclaircissement.

Nous avons sous les yeux le dernier numéro de « L'Ordre professionnel » qui, en trois colonnes, résume le projet de la réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur, projet élaboré par M. Extermann, directeur d'écoles.

Depuis le mois de mai, une commission spéciale de l'U.I.G., présidée par M. Georges Gallay, a étudié ce rapport. Au mois de juin, nous avons pu nous en entretenir, au Département de l'Instruction publique, avec l'auteur, M. Extermann, et le Directeur de l'Enseignement primaire, M. Jotterand. M. Jotterand pensait qu'il était bon de soumettre ce projet aux intéressés avant de le lancer au débat public. Nous lui en avons été reconnaissants et, dès le début, nous avons pris l'engagement de ne point le divulguer. Voilà pourquoi nous avons renoncé à le publier dans l'« Educateur ». Notre étonnement est grand en voyant que « L'Ordre professionnel » en parle déjà, avant même que les députés qui devront à leur tour rapporter sur ce projet en aient pris connaissance personnellement.

Nous vous demandons à tous, chers collègues, un peu de patience encore. Vous recevrez bientôt, chacun d'entre vous, un large résumé du projet. Vous aurez le temps de le lire et nous nous retrouverons tous pour le discuter à une assemblée générale qui aura lieu à la mi-novembre.

J.-M. M.

Cours de culture physique et de jeux

Comme chaque année, l'AGMEP (Association Genevoise des Maîtres d'Éducation Physique) organise à l'intention des membres de l'UIG des cours de culture physique.

Mademoiselle Heidi **Hertig** dirige le cours des dames, le **mardi à 17 h.** à l'école de la rue **Necker**.

Monsieur Jean **Hertig** dirige celui des messieurs, le **mardi à 17 h.** à l'école du **Mail**.

Monsieur Jean **Brechbühl** donne son cours de jeux à la salle du **Stand**, le **lundi à 17 h. 20.**

Avec des moniteurs aussi compétents et sympathiques, il y aura foule ! Qu'on ne se le dise pas trop !

J. E.

Le concours d'admission aux études pédagogiques

Voici le tableau général des résultats. Entre parenthèses, les chiffres de 1958.

Examen de connaissances

	Inscriptions	Echecs	Réussites
Messieurs, cl. ord.	19 (23)	8 (7)	11 (16)
Messieurs, cl. spéc.	2 (1)	1 (0)	1 (1)
Dames, cl. ord.	26 (14)	8 (4)	18 (10)
Dames, cl. spéc.	2 (6)	1 (1)	1 (5)
Dames, cl. enfantines	19 (10)	4 (3)	15 (7)

Examen d'aptitudes

	Inscriptions	Echecs	Réussites
Messieurs, cl. ord.	16 (20)	4 (10)	12 (10)
Messieurs, cl. spéc.	1 (1)	0 (0)	1 (1)
Dames, cl. ord.	20 (15)	4 (3)	16 (12)
Dames, cl. spéc.	1 (5)	0 (1)	1 (4)
Dames, cl. enfantines	20 (14)	4 (?)	16 (?)

Remarques. — Les échecs aux examens de connaissances sont dûs pour la plupart au français et à la musique.

Les inscriptions ont augmenté pour les dames, et ont légèrement diminué pour les messieurs.

Le pourcentage des réussites est en hausse chez les messieurs.

J. E.

Visite des travaux d'agrandissement de l'aéroport de Cointrin

jeudi après-midi 22 octobre 1959

rendez-vous à 14 h. 50 à Cointrin, devant l'aérogare.

Chacun d'entre nous a entendu parler de ces très grands travaux qui sont entrés dans une de leur phase la plus intéressante — et la plus spectaculaire pour des profanes !

La possibilité de les visiter sous la conduite experte de M. Bratschi, directeur de l'aéroport, et de M. Bacchetta, ingénieur au Département des Travaux publics, chef des chantiers, vient de nous être offerte.

Nous sommes bien certains que vous profiterez de cette occasion et que vous viendrez nombreux.

Nous vous y engageons très vivement.

Le Comité mixte.

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale

Assemblée générale le vendredi 23 octobre à 20 h. 30, à l'Athénée (bibliothèque).

A l'ordre du jour : Exposé de M. Agénor Kraft, avocat à Lausanne : Le piéton et sa sécurité dans la circulation moderne.

L'assemblée est publique.

**Assemblée générale
du Syndicat chrétien de l'enseignement**

Mercredi 21 octobre 1959, à 17 heures, à la Maison des Syndicats chrétiens, 16, rue des Chaudronniers.

Ordre du jour :

1. Communication du président.
2. Réception des nouveaux membres.
3. Causerie de Mlle Germaine MERCIER, psychologue : « **Comment se fait un examen psychologique** ».
4. Discussion.

Nous engageons tous les membres et amis du Syndicat à assister nombreux à cette rencontre. Ceux de nos collègues qui s'intéressent au sujet traité par Mlle Mercier sont, eux aussi, très cordialement invités.

Emile Paquin (1879 - 1959)

Il y a quelques semaines, une assistance formée particulièrement d'anciens rendait les derniers honneurs en le temple de Lancy à la mémoire d'un ancien président de l'U.I.G., Emile Paquin.

Alors que, jeune régent, notre collègue venait d'être nommé à Hermance, il se trouva parmi les fondateurs de l'Union où il ne tarda pas à se faire apprécier par ses qualités : bienveillance naturelle, fidélité, clarté d'esprit. Et c'est ainsi que la confiance générale de ses collègues l'appela à la présidence lors de la crise de 1928, suite du Congrès de Porrentruy.

Nommé régent principal du collège du Petit-Lancy, Paquin donna toute la mesure de ses qualités de pédagogue et de son dévouement à la chose publique (Conseiller municipal, chef des Sauveteurs auxiliaires entre autres).

A la famille en particulier, à Madame Paquin, retraitée de l'enseignement primaire, et à son gendre Louis Germond, notre collègue, nous renouvelons l'expression de nos condoléances émues et du bon souvenir gardé du cher ami disparu.

A. C.

NEUCHÂTEL**Cartel syndical cantonal neuchâtelois**

L'assemblée des délégués de ce cartel (qui n'est pas le Cartel VPOD) réunissant les représentants de toutes les associations neuchâteloises syndiquées, eut lieu au Locle le 10 octobre. Séance annuelle réglementaire avec discussion des rapports de gestion, de caisse, etc. Des nominations statutaires, nous relevons l'élection d'un nouveau président, M. Pierre Reymond, professeur retraité à Neuchâtel, un enthousiaste de la cause syndicaliste, aux idées généreuses, qu'il exprima avec élévation au moment de sa nomination. On peut être assuré que cet homme, intelligent et distingué conduira la barque avec une clairvoyante pondération.

Le Dr Waldemar Jucker, conseiller économique, fit un exposé bien construit sur l'état actuel des négociations concernant la zone de libre échange et le marché commun.

M. Jean Moeri lança ensuite un vigoureux appel en faveur de l'initiative pour la réduction de la durée du travail. Nombre de questions lui furent posées notamment sur la compensation de salaire à laquelle la constitution ne saurait donner une solution satisfaisante.

Enfin, les prochaines élections au Conseil national donnèrent lieu à un intéressant débat. A une faible majorité, l'envoi d'une circulaire à chaque membre du syndicat fut décidé.

W. G.

Errata

Dans le No 35, en p. 571, dernière ligne de la 1re colonne, lire « **lieux** » et non « liens », et en 2e colonne, 2e ligne, « **I** » indispensable et non « d' », afin que ces phrases prennent un sens.

W. G.

JURA BERNOIS**Cours de pédagogie curative**

La première partie du cours de pédagogie curative pour le corps enseignant des classes auxiliaires a eu lieu à Bienne du 21 septembre au 3 octobre 1959.

Le président de la commission jurassienne des cours de perfectionnement, M. A. Berberat, inspecteur, qui l'organisait, avait fait appel à deux maîtres spécialisés, M. Edgar Sauvain, de Bienne, et M. Maurice Perrenoud, de Lausanne.

Pendant la première semaine, les dix-huit participants et participantes se sont initiés à la vie d'une classe auxiliaire. Ils ont éprouvé le renouveau que le travail libre peut apporter à une classe composée d'éléments à qui l'enseignement traditionnel n'avait pas convenu. Ils ont surtout ressenti, non sans émotion, ce que la mise en valeur des dons de chaque enfant apporte à celui-ci de confiance, de joie et aussi d'ardeur au travail.

Sauvain excelle à révéler à chaque élève ce qu'il a de meilleur, à mettre l'accent sur ses qualités plutôt que sur ses déficiences. Cette attitude positive est fructueuse. Une petite réussite en entraîne une autre ; voilà l'amorce d'une réaction en chaîne bienfaisante. La réciproque serait vraie aussi ; un premier échec en provoque un second, d'où la lamentable série des insuccès scolaires.

Les techniques utilisées sont évidemment celles de Freinet, l'initiateur de l'école libératrice. Et quelle chaleur humaine dans une classe où n'existe pas la hantise des épreuves et des moyennes. Après une telle expérience, on conçoit que le maître obsédé par les notes souffre lui-même d'un certain infantilisme.

Pendant la deuxième semaine, M. Maurice Perrenoud a montré tout l'appui qu'apportent au maître de classe auxiliaire des activités manuelles telles que la peinture libre, le croquis rapide, le modelage. Sans dogmatisme, par des exemples, par des travaux, des

conseils, des suggestions, il a permis aux participants d'éprouver quelle libération et quelle détente permet le libre jeu de l'imagination artistique. Qu'il s'agisse de travaux collectifs ou individuels, il a fait voir leurs riches possibilités, qui vont plus loin que le simple plaisir esthétique. Il y a bien là la base d'une confrontation possible de l'être intime avec ce qu'il exprime. Et, partant, d'un développement de la personne.

Le 19 octobre, le cours théorique débutera à Delémont. Le maître de cours sera le Dr H. Christe, chef du service médico-pédagogique jurassien.

Enfin, au printemps prochain, une nouvelle quinzaine sera consacrée à la formation pratique des maîtres de classes auxiliaires, sous la conduite de Mlle Gerty Baumgartner, de Bienne.

Bienne, le 7 octobre 1959.

C. H.

Cours de manipulation avec le matériel expérimental vaudois pour l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire

Quelle magnifique journée nous avons vécue ce 1er octobre à Bienne, en compagnie de M. l'inspecteur Ray et du collègue Rochat. Quelle bonne leçon de pédagogie ils nous ont donnée là.

Nous nous sommes familiarisés avec le matériel expérimental d'abord en apprenant le nom de chacun des instruments contenus dans la caisse, puis nous avons fait de très nombreuses expériences, parmi celles qui, d'ordinaire, sont réputées très délicates. Nous sommes enthousiasmés de voir la perfection de ce matériel qui reste malgré tout très simple et d'un maniement très facile. Il nous permet de donner à nos élèves des leçons de physique extrêmement vivantes. Le guide qui accompagne ce matériel donne toutes les explications nécessaires à la réalisation pratique des expériences, il contient de nombreux croquis qui nous rendent la tâche des plus faciles.

Merci encore à MM. Ray et Rochat pour les encouragements et l'élan qu'ils ont su nous donner. Nous recommandons vivement à tous les collègues jurassiens de suivre le prochain cours de manipulation, et de se procurer ce matériel vaudois qui est le moyen d'enseignement idéal des sciences dans nos classes.

Un participant :
A. Schwab.

DIVERS

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Publication des cours d'hiver 1959

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

a) Cours de ski, du 26 au 31 décembre 1959.

1. Les Diablerets.
2. Les Monts-Chevreuils (l'un des groupes du cours formera la classe préparatoire pour le brevet d'IS).

3. Grindelwald.
4. Stoos.
5. Mürren.
6. Sörenberg.
7. Iltios. Cours préparatoire pour la Suisse allemande au brevet d'instructeur de ski. Le cours est obligatoire pour les candidats au cours du brevet d'instructeur de ski qui aura lieu au printemps 1960. Les exigences à ce cours préparatoire sont très grandes.

Les participants doivent être de bons skieurs, connaissant les différentes disciplines du ski et capables de skier dans la neige profonde.

b) Cours de patinage, du 26 au 31 décembre 1959.

1. Lausanne (pour la Suisse romande).
2. Bâle.
du 2 au 6 janvier 1960 :
3. Sierre (15 places sont réservées à ce cours pour le canton du Valais).

Le programme des cours de patinage comprendra l'étude de jeux en salle pour éviter une trop grande fatigue des participants.

Participants : les cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du corps enseignant en fonction qui enseignent le ski, le patinage ou participent à la direction de camps d'hiver. Les cours sont mixtes.

Indemnités : 5 indemnités journalières de fr. 9.— (Sierre, 4), 5 indemnités de nuit de fr. 7.— (Sierre, 4), le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription : on ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique, ou à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b/Münchenbuchsee.

Cette formule d'inscription, dûment remplie, sera retournée à M. Max Reinmann pour le samedi 14 novembre au plus tard.

Tous les collègues inscrits recevront une réponse jusqu'au 5 décembre. Nous les prions ainsi de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Le président de la C.T. : N. Yersin.

Liste des présidents ou membres du comité des associations cantonales des maîtres de gymnastique et des sections de gymnastique d'instituteurs :

- Genève : M. André Chappuis, av. Adrien-Jeandin 15, Chêne-Thonex, Genève.
Fribourg : M. Fritz Lerf, Haldenhof, Morat.
Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.
Tessin : M. Clivio Guidotti, Biasca.
Valais : M. Paul Curdy, Sion.
Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.
Berne : M. Walter Stäger, Lehrer, Langnau i.E.

Deux gifles et... des fleurs !

Lisez bien des fleurs et non pas des pleurs. Ça rime, mais c'est bien différent. Le récit suivant en est la preuve.

Dans nos écoles vaudoises, chacun sait que les punitions corporelles ne sont plus tolérées, mais il arrive parfois qu'un maître énervé, en présence d'un élève gravement insolent, se laisse aller à la correction prompte et sonore, à la gifle.

Tout récemment, un maître retraité faisait un remplacement dans un de nos bons villages, à la tête d'une classe à trois degrés, tâche bien plus difficile qu'avec une trentaine d'enfants du même âge.

Un jour, indigné par la malhonnêteté d'un grand garçon, il lui administra une bonne paire de gifles encaissées sans mot dire et sans pleurs.

Toutefois, ce maître s'attendait plus ou moins à un blâme paternel, car un frère du polisson avait raconté la scène à ses parents.

Il n'en fut rien. Bien au contraire, le père, au lieu de soutenir son gamin, approuva le geste correctif du maître et, reconnaissant, lui envoya un beau bouquet de fleurs.

Un si rare règlement de compte, sous cette forme fleurie, valait vraiment la peine d'être signalée, surtout de nos jours où la critique est si vive.

Conclusion : La conduite de ce garçon, en classe et à la maison, grâce à cette correction frappante, a été radicalement améliorée. H. P.

Un livre à recommander

Poèmes d'enfants, recueillis et présentés par H. Moser (aux éditions Perret-Gentil, Genève).

Ces poèmes, nous dit M. Moser, sont pour la plupart des confidences écloses peu à peu, parce que nous vivions dans un climat de confiance réciproque... Des recueils semblables ont déjà paru. Celui-ci présente cependant l'intérêt d'avoir été écrit par de jeunes garçons de chez nous, comme on en rencontre tous les jours dans nos écoles et dans nos rues, et qui sont nos enfants.

Le chemin que nous avons suivi, c'est avant tout celui de la simplicité. Nous avons dépouillé les rédactions scolaires de tout ce qui ne procédait que d'imitation passive ou servile. Nous avons découvert ensemble le charme des expressions personnelles, souvent originales, quelquefois nouvelles, pour décrire des choses éternelles qui émerveillent et étonnent toujours chaque génération d'enfants...

Souscription : exemplaire ordinaire à 5 fr., (sur beau papier, numéroté, à 20 fr.) à adresser par chèque postal à P.-F. Perret-Gentil, éditeur, Genève, No I-15.052, en indiquant au dos du chèque : Poèmes d'enfants.

Durée des vacances scolaires

La durée des vacances scolaires varie suivant les pays et parfois même à l'intérieur des pays. En République fédérale allemande, elle est en moyenne de 75 jours. En Autriche elle est de 85 jours, en Angleterre de 94 jours, au Canada de 102 jours, en France de 110 jours, aux Etats-Unis de 116 jours, en Irlande de 130 jours, en Italie de 150 jours.


(« L'Ecole valaisanne », juillet 1959.)

Ne négligez pas vos mains !

Même par la belle saison il est nécessaire de soigner ses mains. Pour vous laver les mains, choisissez un savon doux à l'huile d'amandes ou mieux encore un de ces savons au citron qui rendent l'épiderme merveilleusement blanc. Poncez chaque jour le bout de vos doigts (mais pas les ongles). Adoucissez la pierre ponce en la passant sur du savon. Pour affiner l'épiderme de vos mains, massez-les chaque soir avec un mélange de glycérine et de jus de citron. Faites cette opération sur les mains encore humides et en partant du bout des doigts. Il faut le jus d'un citron pour 20 dl. de glycérine.

Les vernis écarlates ou nacrés ne sont pas de mise quand on doit exécuter certains travaux. Ils n'enjolivent d'ailleurs que les mains impeccables, alors qu'ils soulignent fâcheusement les mains disgracieuses. Utilisez de préférence un verni incolore ou le polissoir.

(L'Ecole ménagère française.)



Demandez
prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique
d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel
d'école

Tél. 7 54 67



Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret




En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'excellents résultats !

Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS

Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE



TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

R. DEBOURG
LAUSANNE

Envois à choix

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Un pays qui cherche sa place dans le concert des grandes puissances :

L'ITALIE

L'Italie, pays européen qui a subi de multiples transformations de régime politique en l'espace d'un siècle me paraît intéressant à étudier : ces fréquents changements, ces transformations ont-ils eu des répercussions sensibles ?

La situation de l'Italie, d'autre part, au centre du bassin méditerranéen, semble être pour elle un avantage.

Donc, quelle est la place actuelle de l'Italie dans le « concert européen » ou même mondial ? C'est ce que nous voulons essayer de développer dans ce travail.

* * *

Au milieu du siècle dernier, l'Italie n'existait pas encore en tant qu'unité politique, en tant qu'Etat.

Cette longue presqu'île était possession du royaume de Sardaigne (île plus N.-O. du territoire actuel), du royaume Lombard-Vénitien (N), des duchés de Parme, Modène et de Toscane, des Etats de l'Eglise et du royaume des Deux Siciles.

Voir carte No 1.

1859 : Napoléon III enlève à l'Autriche la Lombardie pour la remettre au roi de Sardaigne. Cette date marque le début de la recherche de l'unité actuelle.

Préparée par Cavour, presque réalisée par Garibaldi dans ses conquêtes du royaume de Naples et de l'Etat pontifical, elle est achevée par Victor-Emmanuel en 1870.

Dès lors, l'Italie est un royaume.

En 1922, sous Mussolini, premier ministre, elle devient en fait une dictature, le roi passant au second plan, pour ne pas dire sur un plan accessoire.

La participation de l'Italie à la guerre 1939-45 fut malheureuse par sa liaison avec l'Allemagne.

Après la chute de Mussolini, puis en 1946, après l'abdication de Victor-Emmanuel III, l'Italie devient une république.

Dès lors, elle cherche à occuper sa place dans l'Europe, à être considérée comme une grande puissance.

Trois partis tiennent actuellement les rênes du pouvoir, et parmi eux plus spécialement les démocrates-chrétiens. Voici d'ailleurs la répartition des sièges aux élections du 25 mai 1958, que ce soit à la Chambre des députés, ou au Sénat de la République.

	Ch. députés	Sénat
Démocratie chrétienne	42,4 %	41,2 %
Parti communiste	22,7 %	21,8 %
Parti socialiste	14,2 %	14,1 %

Aucun des quelque dix autres partis n'obtient plus de 5 % des voix.

* * *

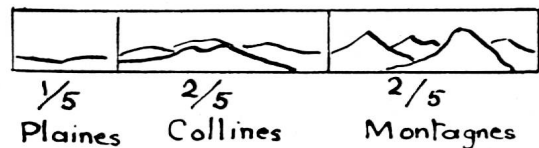
L'Italie occupe une surface de 301 000 km², soit 7,3 fois la superficie de la Suisse, ou 0,54 fois la superficie de la France.



Au point de vue physique, nous distinguons trois grandes régions naturelles :

- l'arc alpin
- la Plaine du Pô
- l'échine apennine

qui font de l'Italie un pays plutôt montagneux, ou en tout cas montueux.



Plus de 50 millions d'habitants vivent actuellement dans la péninsule italienne, soit une augmentation de 18 millions en cinquante ans, ce qui est énorme quand on songe que les 2/5 du pays sont montagneux. Cela représente une densité de 166 habitants au km². Pour comparaison, la France, avec ses 42 400 000 habitants, a une densité de 76 habitants au km², mais la Belgique en a 283 et les Pays-Bas 312 !

Ce chiffre de 166 habitants est-il vraiment valable et représentatif de la réalité ? Certes non : il faut préciser que la densité est très variable d'une région à l'autre. Elle va de 317 habitants au km² dans la Campanie à 29 habitants au km² dans le Val d'Aoste. Le tableau suivant nous renseigne avec précision :

Région	habitants/km ²	% de la popul. totale
Piémont	139	7,6 %
Val d'Aoste	29	0,2 %
Lombardie	273	13,9 %
Trentin		
Haut-Adige	54	1,6 %
Vénétie	209	8,2 %
Vénétie julienne	118	1,9 %
Ligurie	289	3,3 %
Emilie-Romagne	159	7,5 %
Toscane	137	6,8 %
Ombrie	95	1,7 %
Marches	139	2,9 %
Latium	196	7,2 %
Abruzzes-Molise	106	3,5 %
Campanie	317	9,2 %
Pouilles	165	6,8 %
Lucanie	61	1,3 %
Calabre	131	4,2 %
Sicile	172	9,5 %
Sardaigne	52	2,7 %

Voir carte No 2.

La natalité est forte, quoique en diminution générale (le Sud est en augmentation) diminution plus que contrebalancée par la diminution du nombre des décès, de sorte que l'excédent des naissances reste aux alentours de 1 % ces dernières années.

L'émigration est un « mal » nécessaire à l'Italie. Il n'y a, en effet, pas assez de pain pour nourrir tout le peuple italien, et l'émigration est comme une soupape de sûreté pour l'Italie. Certaines années elle a atteint

un chiffre supérieur à celui de l'accroissement naturel de la population. Examinons un peu ce qu'elle a été, ce qu'elle est actuellement.

1880	40 000 émigrants
1900	240 000 émigrants
1913	873 000 émigrants
1914-18	Guerre. Emigration minime.
1920	615 000 émigrants
1926/36	135 000 en moyenne (lois restrictives appliquées par les Etats-Unis)
1939-45	2e guerre mondiale. Pas d'émigration
1946-56	250 000 émigrants en moyenne annuelle
1957	392 851 émigrants, dont 287 128 en Europe (surtout en Suisse et en France : 129 600 et 114 970 respectivement) ; 104 013 pour les Amériques et l'Australie

Mais remarquons que l'on a enregistré 213 795 retours pour cette même année.

Pourquoi donc l'Italie ne peut-elle pas nourrir son monde, alors que d'autres pays, à densité plus élevée, le peuvent, tels la Belgique et la Hollande ?

L'Italie n'a presque pas de matières premières, pas de houille. L'élevage lui-même est insuffisant (gros bétail dans le Nord, et petit bétail dans le Sud). La culture des céréales est notoirement insuffisante. En un mot, les conditions de vie sont plutôt négatives.

* * *

La situation de l'Italie paraît excellente : Calabre et Sicile partagent en quelque sorte la Méditerranée en deux bassins — est et ouest — puisque ces régions se trouvent à égale distance du détroit de Gibraltar et du canal de Suez. Mais ce ne sont là que considérations géographiques qui, en réalité, pour le développement ou tout simplement les conditions de vie des Italiens, me semble être de moindre importance.

La longueur du littoral italien est le double de la longueur de sa frontière terrestre. Mais en ajoutant les îles annexes, on double encore cette longueur :

Frontière terrestre	1811 km
Littoral de la péninsule	3654 km
Littoral des îles italiennes	<u>3766 km</u>
Longueur totale de la frontière	9231 km

Si un littoral est par définition une frontière naturelle, la frontière terrestre de l'Italie l'est aussi dans sa majeure partie.

La muraille des Alpes forme au nord du pays une frontière naturelle. Est-ce dire que c'est une frontière « paisible » ? L'histoire nous prouve le contraire. La France, l'Autriche, comme la Suisse (ou plus précisément les cantons suisses) ont souvent forcé cette protection naturelle pour occuper les territoires au sud des Alpes. Mais c'est de l'histoire ancienne, et il y a longtemps que des deux côtés de cette frontière terrestre et naturelle les esprits se sont calmés. Elle est aujourd'hui un littoral paisible. D'ailleurs ces Alpes ne sont guère plus un obstacle, car nombreux sont les tunnels qui permettent un intense trafic ferroviaire, nombreux sont les cols alpestres constamment maintenus ouverts pendant la mauvaise saison.

Le percement du tunnel du Mont-Blanc, et avec lui celui du Saint-Bernard, sont des faits d'actualité qui nous montrent la volonté de l'Italie de ne pas rester à l'écart, de se développer, d'avoir des contacts de plus en plus étroits avec l'extérieur. Le fait de commencer les travaux de percement avant même qu'un accord soit signé avec la France et la Suisse montre bien la volonté, et du gouvernement, et de l'entreprise privée, d'aboutir.

Remarquons en passant que les provinces du nord communiquent facilement et volontiers avec le nord, et participent à sa civilisation, tandis que le sud regarde vers la mer d'où lui vinrent la plupart de ses maîtres, des Carthaginois et Grecs jusqu'aux Aragons.

L'Italie conquiert sa place parmi les grandes puissances

C'est une chose frappante actuellement : les dirigeants de l'Italie ont compris que leur pays ne pouvait pas vivre de ses propres ressources, qu'elle devait travailler avec l'étranger. Ils cherchent donc par tous les moyens à renforcer, à développer leurs rapports avec l'extérieur.

Nous assistons à une véritable pénétration économique au Moyen-Orient. La liste des succès qui marquent la politique économique italienne de ce côté-là est impressionnante.

M. E. Mattéi, président de l'Entente nationale des hydrocarbures, a conclu d'extraordinaires accords pétroliers avec l'Iran d'abord, puis avec le Maroc.

Un groupe d'entreprises italiennes va fournir à l'Iran le matériel nécessaire à l'installation d'une centrale électrique à forte puissance (24 millions de dollars).

Un autre groupe s'est assuré la fourniture des installations nécessaires à la construction d'une huilerie (72 000 tonnes d'huile d'olive par an).

Toujours pour l'Iran, la société Cidonio a entrepris la construction de 5000 maisons (25 milliards de lires) pendant que deux autres sociétés (la Nuova San Giorgio et l'Officine Galileo) achèvent la construction de deux filatures à Téhéran (1000 métiers, 30 000 fuseaux). Les mêmes sociétés ont d'autres contrats pour la construction de filatures en Israël (Nazareth).

La grande société Fiat, de Turin, va constituer au Maroc une usine de voitures automobiles.

A côté de ces grands travaux, de plus en plus nombreuses sont les exportations italiennes actuelles : machines de bureau vers la Turquie ; matériel textile, matériel de forage et autres biens d'équipement pour l'Iran, les Etats-Unis, l'Uruguay, la Chine, le Brésil, l'Australie, l'Inde.

De janvier à juin 1958, l'Italie a exporté 85 600 véhicules, soit le 40 % de sa production en la matière, pourcentage très proche de ceux réalisés par l'Allemagne et l'Angleterre, les deux plus forts exportateurs d'automobiles du monde.

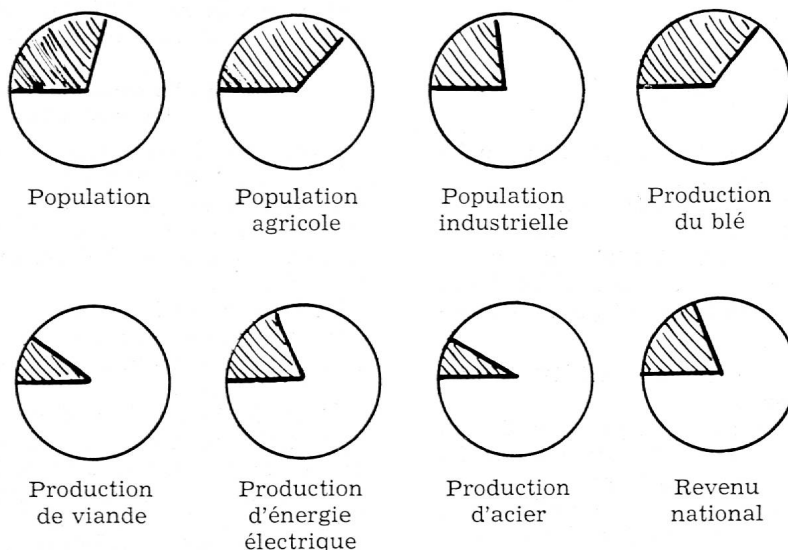
L'Italie dans le Marché commun

L'ensemble territorial du Marché commun européen comprend la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne occidentale et l'Italie.

A elle seule, cette dernière compte près du tiers de l'ensemble de la population de ces six pays. Mais sa place dans la production est beaucoup moins favorable. L'O.E.C.E. publie le tableau suivant :

	6 pays du		% pour	
	Année	M. Com.	Italie	l'Italie
Population (en milliers h.)	1957	163 135	48 353	29,5 %
Pop. agric. (en milliers h.)	1955	21 800	7 800	35,8 %
Pop. indust. (en milliers h.)	1955	28 100	6 500	23,1 %
Production de blé (1000 t.)	1957	24 510	8 449	34,5 %
Prod. de viande (1000 t.)	1956	6 119	630	10,3 %
Production électrique (millions de kWh)	1957	216	42,7	19,8 %
Prod. d'acier brut (millions de tonnes)	1957	59,9	6,8	11,4 %
Revenu national net (millions de dollars)	1955	84	15,9	18,9 %

Tous ces chiffres comparatifs se feront mieux comprendre dans le graphique suivant :



Les réformes internes de l'Italie

En 1950 a commencé l'application des lois relatives à la **réforme agraire**. 700 000 hectares ont été expropriés, rachetés à de gros propriétaires fonciers. Ces terres ont été redistribuées à 100 000 paysans.

On a complété cette réforme foncière par un important travail d'amélioration agricole et de mécanisation. Il y a notamment neuf zones importantes de réforme agraire. Voir carte No 3.

Mais si d'un côté il y a réforme agraire, de l'autre, force nous est de constater qu'il y a encore beaucoup à faire, à transformer dans certaines autres régions. Témoin cet extrait de P. Birot dans « La Méditerranée et le Moyen-Orient », tome I (P.U.F., 1953), relatif à la plaine du Pô :

« ...Au début de ce siècle, le tableau de la géographie agraire de la plaine sèche est profondément contrasté. A la Lombardie qui pratique déjà l'élevage intensif moderne, et aux métairies prospères de l'Emilie, s'oppose tout le reste... Aujourd'hui encore, alors que la Lombardie offre l'exemple le plus parfait de l'élevage intensif et des plus hauts rendements, le Piémont central et méridional et la plus grande partie de la Vénétie ont conservé une économie agricole moins productive et moins spécialisée. »

La production agricole actuelle s'établissait ainsi en 1957 :

	Poids en millions de quint.	% de la valeur totale de la production agricole
Céréales		22,8 %
dont :		
Blé	84,5	
Mais	34,2	
Riz	6,3	
Légumineuses et légumes verts		11,1 %
Pommes de terre	35,0	
Tomates	18,0	
Fèves	5,9	
Cultures ligneuses à fruit annuel		12,3 %
Pommes	14,0	
Oranges	6,0	
Vignes et oliviers		13,2 %
Raisin	75,0	
Olives	18,0	
Autres prod. végétaux		6,1 %
Produits de l'élevage		34,5 %
Total		100 %

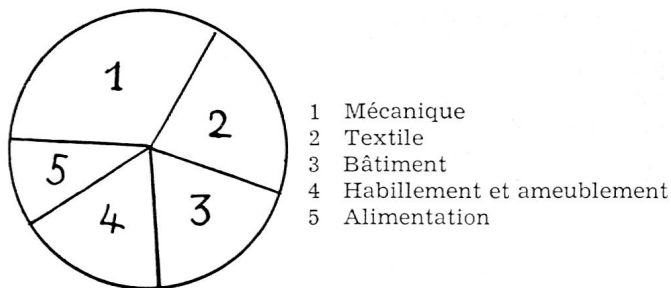
L'industrialisation de l'Italie

La configuration géographique, les ressources naturelles et la situation économique de l'Italie ne sont guère favorables, on l'a vu, à une intense industrialisation : production de fer, de charbon, des matières premières textiles insuffisantes ; montagnes et collines s'étendant dans le sens longitudinal constituent un obstacle au mouvement des hommes et de leurs marchandises.

Il est pourtant remarquable de constater le graduel développement de cette industrie. Des chiffres :

Main-d'œuvre :	1870	400 000 ouvriers
	1903	1 275 000 »
	1957	4 500 000 »
Force motrice :	1903	735 000 CV
	1938	6 000 000 CV
	1951	12 000 000 CV

Quels sont les grands secteurs de l'activité industrielle? L'industrie mécanique, l'industrie textile, l'industrie du bâtiment, l'industrie de l'habillement, l'industrie de l'ameublement, l'industrie de l'alimentation. Le graphique ci-dessous nous donne les proportions sans qu'il soit utile de préciser des chiffres.



Quels sont les grands monopoles de l'industrie ?

Huit sociétés produisent 90 % de l'énergie électrique, avec à leur tête la société Edison.

La Fiat détient le 25,7 % du capital des sociétés intéressées à l'industrie mécanique.

La Montecatini détient le 55,2 % du capital des sociétés intéressées à l'industrie chimique.

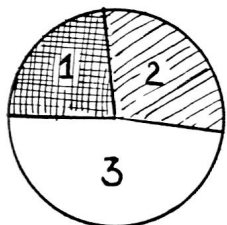
La SNIA-Viscosa détient le 76,9 % du capital des 28 sociétés occupées à l'industrie des textiles artificiels.

Italcementi pour les ciments, Pirelli pour les caoutchoucs, Eridania pour les sucreries, et Burgo pour les papiers sont les autres groupements dominants.

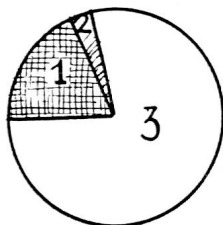
L'Institut de Reconstruction Industrielle, en italien « Istituto Ricostruzione Industriale », administre tout un lot d'entreprises contrôlées par l'Etat : entreprises sidérurgiques, mécanique lourde et chantiers navals, banques de crédit.

Examen du commerce extérieur en 1957

Importations



Exportations



348 837	1. Agricoles	163 960
428 490	2. Extractives	11 216
743 818	3. Manufacturières	890 323

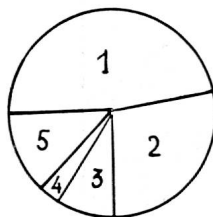
dont :

135 607	alimentaires	111 615
120 787	métallurgiques	69 544
48 034	textiles	147 716
192 146	mécaniques	273 570
114 746	chimiques	149 416
132 498	divers	138 462

Les zones d'exportation et d'importation

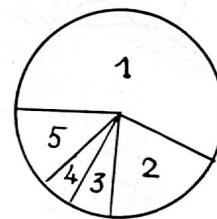
(en millions de francs français)

Importations



718 287
413 392
149 332
45 316
194 819

Exportations



1. Pays de l'OECE	597 919
2. Amérique	205 630
3. Zone sterling	67 787
(sauf Grande-Bretagne)	
4. Europe de l'Est	41 566
5. Autres pays	152 597

Le tourisme

Le tourisme joue aussi son rôle, et un rôle important, dans l'économie italienne. Chaque année ce sont plus de 12 millions de touristes qui visitent l'Italie. Il est peut-être intéressant de savoir que le 70 % d'entre eux arrivent par la route, et le 26 % par le train.

En 1956, cela représentait un apport de 260 milliards de lires.

* * *

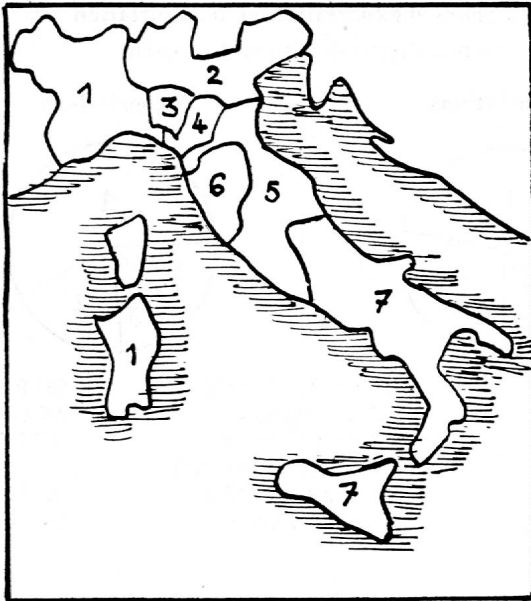
En conclusion, nous assistons, de la part de l'Italie, après la période troublée et instable de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, à un magnifique redressement. La monarchie est, semble-t-il, presque complètement effacée. La république cherche à développer le pays par des ententes économiques, par des réformes internes, et surtout par la recherche de la collaboration dans la paix internationale.

Sous certains aspects je la compare à la Suisse : même manque de matières premières, même nécessité de les importer pour les transformer en produits exportables, même recherche de compréhension à l'égard de minorités, même composition du gouvernement, absolument représentative des tendances politiques du peuple.

J.-J. Dessoulavy.

Les forces hydrauliques de l'Italie pourraient atteindre 50 à 55 milliards de kilowatts-heure, dont le 60 % est déjà utilisé aujourd'hui.

De plus, les réserves de gaz naturel de la vallée du Pô sont évaluées à 90-100 milliards de mètres cubes ; un réseau de pipe-lines le distribue à l'industrie chimique en particulier. L'emploi industriel de ce gaz gagne chaque année en importance. Les usines chimiques s'en servent comme matière pour la synthèse de l'azote.



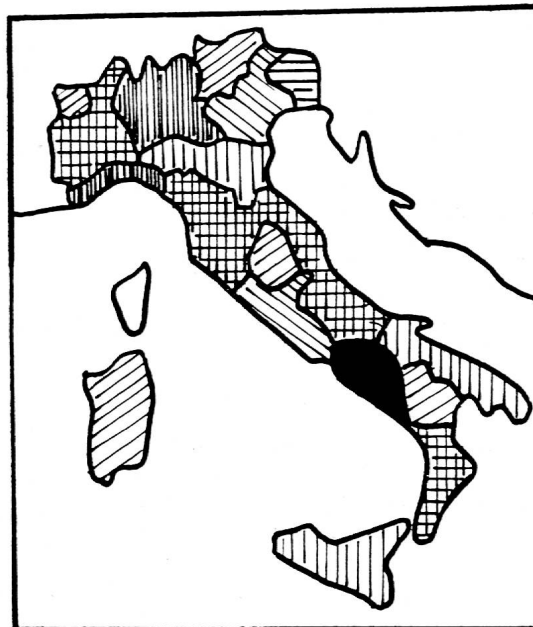
1

L'Italie à la veille de l'unité (1870)

- 1. Royaume de Sardaigne.
- 2. Royaume Lombard-Vénitien.
- 3. Duché de Parme.
- 4. Duché de Modène.
- 5. Etats de l'Eglise.
- 6. Duché de Toscane.
- 7. Royaume des Deux-Siciles.

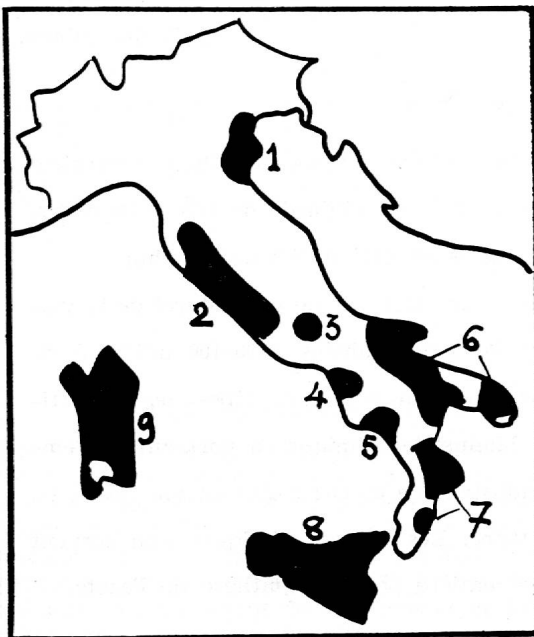
2

Densité de la population ➔



(hab./km²)

- Plus de 300
- ▨ 250 à 300
- ▧ 200 à 250
- ▩ 150 à 200
- 100 à 150
- 0 à 100



3

Zones de réforme agraire

- 1. Delta du Pô.
- 2. Maremme toscane et latine.
- 3. Fucino (lac asséché).
- 4. Garigliano et Volturno.
- 5. Sele.
- 6. Pouilles et Lucanie.
- 7. Sila.
- 8. Sicile.
- 9. Sardaigne.

LA SUISSE ET L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

par Jacqueline Juillard, ingénieur EPUL et SIA

C'est un fait certain, nous sommes en retard, en Suisse, dans le domaine nucléaire, et cela peut avoir de graves conséquences dans l'avenir de notre économie. Nos autorités et l'industrie semblent être aujourd'hui bien conscientes du fait que nous n'avons pas su, par exemple, jouer sur le tableau de l'électronique, secteur qui aurait pourtant convenu à notre type de main-d'œuvre et qu'il faut par conséquent ne pas rater le « tournant atomique ».

Notre retard dans ce domaine s'explique cependant par trois raisons bien précises :

N'ayant pas été détruites par la guerre, nos usines ont été débordées de travail pendant les dix années qui ont suivi la fin des hostilités. Peu d'industriels se sont alors rendu compte (et il en existe encore aujourd'hui) que cette euphorie n'allait pas durer, et que nos voisins européens, non seulement rebâtissaient leurs usines, mais se mettaient à acquérir aussi notre précision dans le travail. Ce sont aujourd'hui de sérieux concurrents, notamment dans l'équipement de centrales thermiques et hydrauliques, sans parler des centrales atomiques.

Nous ne possédons pas dans notre sol du minerai d'uranium, ni la possibilité de produire chez nous ce type de combustible. Il nous a donc fallu attendre 1956 pour pouvoir en acheter aux Etats-Unis en même temps que notre premier réacteur de recherche, le Saphir, qui fonctionne seulement depuis le 17 mai 1957 à Würenlingen.

Et enfin, nous n'avons pas en Suisse ni d'hégémonie militaire pas plus qu'une position politique à soutenir dans ce domaine ; cette nécessité a fait qu'aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en URSS les bourses de l'Etat se sont déliées bien plus facilement pour favoriser un secteur de recherche qui s'est révélé par la suite fructueux dans ses applications pacifiques.

Certes, la Confédération se rend parfaitement bien compte qu'elle doit participer financièrement à cet effort, mais elle ne pourra le faire à l'échelle de nos voisins, et c'est à l'industrie qu'il appartient de faire un effort considérable, ce qui a déjà été fait en partie. En effet, sans aide de l'Etat, aucune université ni groupe d'industries ne peut supporter les énormes sommes à fonds perdus que la recherche nucléaire exige à ses débuts, et dans tous ses secteurs. Il y a tout d'abord la recherche universitaire et la formation de spécialistes, il y a la recherche appliquée telle qu'elle se pratique au Centre suisse de réacteurs de recherches à Würenlingen et il y a ce que nous qualifierons de recherche industrielle. Important secteur celui-là de notre économie nationale et de nos exportations où il s'agit en premier lieu de la construction de centrales-pilotes pour que la Suisse se fasse la main. Il faut qu'elle puisse acquérir de l'expérience, tant dans le domaine des réacteurs de puissance, que dans celui des matériaux nucléaires et de l'équipement des centrales en turbo-alternateur, en chaudières, etc., qui ont jadis fait le renom de la Suisse, mais qu'il faut un tant soit peu adapter aux exigences nucléaires. L'équipement auxiliaire est aussi un secteur intéressant pour la qualité de notre main-d'œuvre, par exemple la mise au point d'appareils de mesure des températures de marche du réacteur dans ses parties les plus intimes, d'appareils de détection des détériorations des gaines de combustibles, etc.

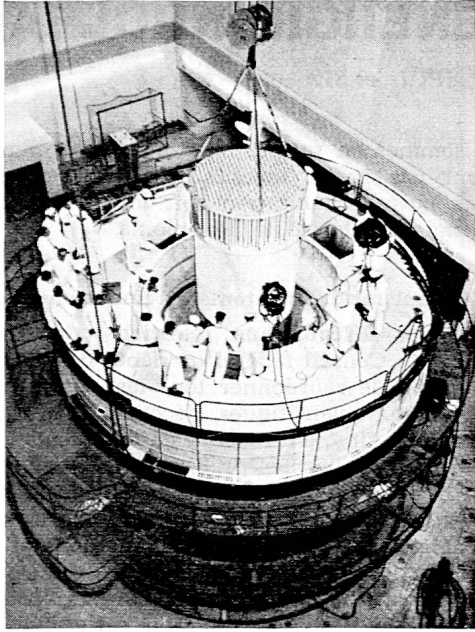
Nous sommes en retard, mais nous ne sommes certainement pas restés inactifs jusqu'à aujourd'hui et bien que notre organisation soit moins spectaculaire qu'à l'étranger, elle existe néanmoins.

Organismes compétents et financements

Le premier **délégué aux questions atomiques** fut nommé par le Conseil fédéral au début de janvier 1956 avec la tâche de coordonner tous les efforts déployés par les milieux scientifiques, l'économie privée et les autorités aux fins d'utiliser pacifiquement l'énergie atomique et d'étudier les problèmes que cela pose en Suisse. Cette charge fut d'abord assumée par M. Otto Zipfel, puis à sa retraite par M. Jakob Burckardt, depuis le début de 1959. Le délégué fait donc automatiquement partie des commissions suisses qui s'occupent d'énergie nucléaire et préside l'organe consultatif supérieur de la Confédération en cette matière : la **commission fédérale pour l'énergie atomique**, formée de vingt-sept personnalités de la science, de l'économie et de la politique. Il existe, en outre, la **Commission pour la science atomique** qui est chargée, au sein du Fonds national suisse de la recherche scientifique, de coordonner la recherche atomique dans les universités et de répartir les fonds de la Confédération à cet effet (10 millions par an pour les années 1959 à 1962) et la **Commission fédérale du contrôle des précipitations radioactives** pour le contrôle régulier de l'air, des sédiments et des eaux radioactives. Depuis 1954 également, le service fédéral de l'hygiène publique mesure la contamination radioactive du lait.

Dans le secteur privé et professionnel, il existe également deux associations, l'une, l'**Association suisse pour l'énergie atomique** à but non lucratif, rassemble aujourd'hui plus de deux cents membres de milieux scientifiques, industriels ou économiques et s'intéresse de quelque manière que cela soit au développement des applications de cette science en Suisse (sa commission d'information du public a, par exemple, une lourde tâche à réaliser) ; l'autre est la **Société suisse des spécialistes du génie nucléaire** qui favorise les échanges de points de vue et la discussion de problèmes techniques entre spécialistes suisses.

Quant au financement dans ce domaine en Suisse, de 1946 à 1958, 10 millions ont été dépensés pour la recherche universitaire, 15 millions ont été accordés à Réacteur S.A. de Würenlingen pour la recherche appliquée jusqu'à fin 1958 et 30 millions pour 1959. Notre participation à la collaboration internationale équivaut à une vingtaine de millions et 40 millions viennent d'être accordés pour la recherche universitaire de 1959 à 1962. Au total, près de 115 millions que la Confédération a dépensés depuis 1956 auxquels il faut ajouter près de 25 millions dépensés par l'industrie pour Würenlingen et environ 8 millions dans l'élaboration des trois projets de centrales-pilotes. Il est prévu d'ores et déjà une cinquantaine de millions pour achever et entretenir les installations de Réacteur S.A., ces prochaines années, et les Chambres fédérales ont été saisies d'une demande de subvention à fonds perdus de deux des trois groupements ayant élaboré des projets de centrales, 25 millions pour Energie Nucléaire S.A. et 45 millions pour le Consortium.



Le 15 mai 1959, la cuve du réacteur terminée, elle fut amenée à Würenlingen pour être installée dans le réacteur Diorit. La cuve est abaissée lentement pour être ensuite fixée à sa place d'où elle ne ressortira jamais ; c'est dans la cuve que se trouve le cœur du réacteur avec le combustible, de l'uranium naturel.

Le Centre Suisse de Réacteurs de recherches Réacteur S.A. à Würenlingen

Ce centre est un bel exemple typiquement suisse d'une mise en commun de la « Gründlichkeit » d'Outre-Sarine et de la fantaisie du travail romand, car sur les 250 personnes qui y travaillent, un bon nombre sont des ingénieurs suisses romands qui ont trouvé là un cadre et une atmosphère harmonieuse de travail dans une technique en constante évolution. Ce beau centre protégé de la route par une épaisse forêt et installé dans une plaine verdoyante des bords de l'Aar, grandit à vue d'œil. Le bâtiment du Saphir, le réacteur piscine qui travaille sans arrêt ainsi que la maisonnette moderne du portier sont parmi les plus vieux édifices, ils datent de deux ans environ. En juin, le grand bâtiment en fer à cheval de la chimie, de la physique et de la métallurgie était terminé alors que celui du Diorit (le second réacteur, de conception entièrement suisse et qui sera terminé cette année), et celui de la physique de santé étaient prêts quelques semaines auparavant. Le laboratoire chaud, appelé ainsi pour être celui des manipulations d'isotopes très radioactifs, sera terminé sous peu. Le personnel arrive en cars de l'entreprise, à 8 heures, et repart à 5 heures en prenant une heure pour le déjeuner ; la cantine est donc importante. Elle sera transformée plus tard en restaurant moderne, mais encore bon marché, installé sur les bords de l'Aar et comportant des chambres pour les étudiants qui se livrent, à Würenlingen, pendant quelques semaines, à des travaux de recherches, ou pour les savants de passage. En effet, cet automne, trois Américains, un Norvégien et trois Allemands sont annoncés comme stagiaires, car certains travaux scientifiques faits grâce au Saphir ont déjà été remarqués dans le monde atomique. Le problème du logement commence aussi

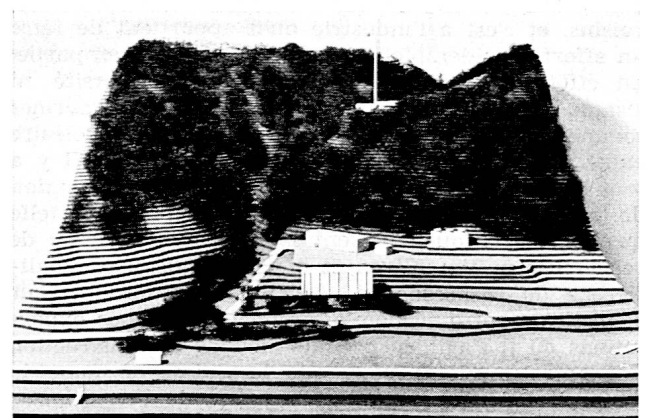
à préoccuper l'administration de Réacteur S.A. qui va éventuellement favoriser la construction de logements sur les collines environnantes. Le Centre de Würenlingen est un bel outil qui, servant à la recherche appliquée, permettra de former des spécialistes. Il est déjà au service de l'industrie pour la mise au point de matériaux nucléaires. Il lui livre des isotopes et va permettre aux trois groupes de constructions de centrales-pilotes de faire les travaux préliminaires à l'installation de leurs réacteurs de puissance. Réacteur S.A. va d'ailleurs être repris par la Confédération et faire partie d'un Institut rattaché à l'Ecole Polytechnique fédérale.

Trois centrales-pilotes nucléaires sont en projet de construction en Suisse

Les trois centrales-pilotes ont plusieurs points communs. Elles seront construites en caverne, elles produiront pour la première fois de l'électricité nucléaire en Suisse tout en donnant la possibilité à notre main-d'œuvre en génie civil, par exemple, de se familiariser avec ce nouveau type de construction et en formant des spécialistes du génie nucléaire. On sait que dans une quinzaine d'années, nous aurons besoin d'une autre source d'électricité qui soit supplémentaire à notre énergie hydraulique pour faire face à la consommation croissante du pays. L'uranium s'y prête bien, mieux que le mazout ou le charbon dont il faut des quantités énormes, nous rendant plus tributaires de l'étranger.

Les trois groupements privés sont les suivants : Energie Nucléaire S.A. (ENUSA), composée de dix-sept entreprises industrielles de l'ouest du pays et soutenue dans son entreprise par l'appui des cantons et des communes suisses-romandes ; sa centrale de construction entièrement suisse sera construite à Lucens.

Il s'agit d'un réacteur à eau bouillante qui fournira au réseau électrique 5 000 kW. Sa réalisation permettra d'étudier la construction et le fonctionnement d'un réacteur à eau bouillante ainsi que d'une centrale de puissance — qui comprend, outre le réacteur proprement dit, des installations thermiques et électriques importantes.



Maquette du projet de centrale-pilote nucléaire
d'Energie Nucléaire S.A.

La centrale sera construite en caverne près de Lucens.

Le Consortium pour la construction d'une centrale nucléaire expérimentale, lui, groupe sept industries suisses allemandes et le réacteur à eau sous pression de sa centrale sera d'un type moins classique que celui d'ENUSA et constituera ainsi en quelque sorte un pro-

A propos de l'enseignement du dessin artistique

AUX DEGRÉS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'enseignement du dessin artistique à l'école primaire et secondaire devrait se proposer d'atteindre deux buts qui me paraissent se résumer ainsi :

1. Apprendre aux élèves à voir juste. Et à dessiner juste ce qu'ils voient.

Par juste j'entends la vision de l'appareil photographique, la vision en perspective exacte, héritage de la Renaissance, la vision des choses non telles qu'elles sont mais telles qu'elles paraissent être. La recherche d'une autre vision, d'une autre justesse, que poursuivent la plupart des artistes contemporains, me semble prématurée aux degrés primaire et secondaire

2. Apprendre aux élèves à distinguer, dans une assez bonne proportion, ce qui est beau de ce qui l'est moins.

Au sujet de la notion du beau, sans en discuter, ce qui nous mènerait trop loin, rappelons que c'est une notion qui s'acquiert par exemple en voyant de belles œuvres et en essayant soi-même d'en faire. Ici, les autres formes de dessin rendent service. Le dessin libre, le dessin d'imagination, la décoration. Ces différents dessins attirent toutes sortes de techniques : la peinture, le modelage, les découpages, le bois, etc. ; on en invente chaque jour. Le dessin touche et joint ici, fort heureusement, les travaux manuels en apportant ce qu'il a d'intellectuel et, parfois, d'artistique.

Le programme de dessin doit servir ces deux buts. Il faut se garder de le diviser en trop de parties, ni surtout réserver ces divisions aux moyens ou aux grands, aux filles ou aux garçons. A partir de 11 ou 12 ans, ces divisions me paraissent absolument arbitraires. Il est impossible de prévoir la réaction d'une classe devant un sujet donné. Ni l'âge ni le sexe n'influencent la qualité du travail mais bien plutôt la personnalité des élèves ou d'autres facteurs. Il faudrait en finir une fois avec le cloisonnement des programmes de dessin.

Tout sujet est bon à n'importe quel âge ou sexe. Pourvu qu'il soit présenté et accueilli avec enthousiasme.

Tout naturellement le programme de dessin se composera de deux seuls chapitres résumant ces deux buts : le dessin d'après nature et le dessin d'imagination.

Le dessin d'après nature

On entend couramment dans le public parler de « don pour le dessin », de « fameux coup de crayon » et d'autres expressions qui, si elles peuvent à la rigueur s'appliquer à la deuxième catégorie : le dessin d'imagination, n'ont rien à voir avec le dessin d'après nature. Ces expressions s'appliquent bien plus souvent à une faculté d'imitation que possèdent certains enfants et qui, souvent, n'est rien d'autre que l'acquisition d'habitudes.

N'importe qui, normalement constitué en intelligence, en vue et en membres, peut arriver à dessiner juste. Ce n'est pas un don qu'il faut au départ, c'est de l'intérêt ; et pour la suite, de la persévérance. Exactement comme pour le calcul ou l'orthographe. Certains enfants aiment à dessiner sans qu'on les y encourage. Ils ont un simple intérêt, analogue à l'intérêt pour une collection de timbres. Le don, c'est autre chose : c'est la parcelle de génie donnée à un sur mille peut-être, de ceux qui aiment à dessiner.

Donc le dessin d'après nature ne requiert aucun génie, aucune disposition spéciale. Par contre, il faut du sérieux, de la concentration, du travail comme dans n'importe quelle autre discipline.

Qu'on dessine une cruche, un personnage, un tabouret, un paysage, les problèmes sont les mêmes : **des lignes** droites, courbes, verticales, horizontales, obliques, **des rapports** de grandeur entre ces lignes, des surfaces, des valeurs, des couleurs. Apprendre aux élèves à voir les choses, non pas comme elles sont, mais comme elles paraissent être, et les dessiner telles.

Le dessin d'imagination

Ce titre laisse aux élèves une liberté si grande que la plupart ne savent qu'en faire. Pour certains, rares créateurs, les formes naissent dans l'imagination et s'épanouissent sur la feuille. Mais ceux-là n'ont presque pas besoin du maître. Occupons-nous des autres. Il faut leur donner des modèles. Pour toutes les techniques, à notre époque si abondamment illustrée, on en trouve partout. Il ne faut jamais laisser sans de nombreux modèles celui qui n'en a pas dans sa tête. Il doit pouvoir choisir, imiter, copier même, une gamme étendue de possibilités.

Le dessin d'imagination s'exprimera par toutes sortes de techniques : peinture, modelage, papiers découpés ou déchirés, etc. On en invente chaque jour de nouvelles.

E. von Arx.

tototype qui permettra l'essai de combustibles et de différents réfrigérants.

Une collaboration technique étroite est assurée entre ENUSA et le Consortium. Il peut être intéressant de préciser que les deux types de réacteurs à eau légère bouillante ENUSA et à eau sous pression (Consortium) sont actuellement tous deux à l'étude dans les pays ayant une expérience bien plus vaste que la nôtre dans le domaine atomique sans qu'un choix soit intervenu en faveur de l'un d'entre eux.

Quant à **SUISATOM**, composé de grandes entreprises de production électrique du pays, sa centrale construite sous licence lui permettra essentiellement d'acquérir l'expérience nécessaire à la construction, plus tard, de grosses centrales de puissance. La centrale-pilote sera installée à Villigen, en face de Réacteur S.A., et coûtera près de 57 millions que Suisatom prend entièrement à sa charge et dont 13 millions serviront à l'achat à la General Electric Co des Etats-Unis des éléments principaux du réacteur, le reste, entre autres,

les parties thermiques et électriques, étant construit en Suisse. Le réacteur est à eau bouillante et fournira 20 - 27 000 kW électriques.

Nous terminerons ce tour d'horizon suisse sur le développement de l'énergie nucléaire en disant que notre pays a adhéré à l'Agence internationale de l'Energie Atomique de Vienne, qu'il participe aux travaux de recherches fondamentales du CERN ainsi qu'à ceux de recherches appliquées des entreprises communes de l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire de l'OECE (Eurochemic, projet Halden et projet Dragon) et qu'elle va s'inspirer des études de cette dernière agence pour l'ordonnance en matière d'assurance dans la loi qui passe actuellement aux Chambres fédérales, **la loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et sur la protection contre les radiations**. La Suisse profite d'un éventail de possibilités d'acquérir des connaissances qui se traduiront, nous l'espérons, par une contribution industrielle fructueuse pour notre économie nationale.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



Fabrique d'horlogerie

Fondée en 1885

Tramelan (Suisse)

Téléphone (032) 9 30 52

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue



recommande
ses restaurants à

LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, Rue du Rhône 1

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon
LAUSANNE

Déménagements

Camionnage officiel C. F. F.
Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant



AUTO-ÉCOLE

≡ **A. B. C.** ≡

DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.

